Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel Nouvelle-Aquitaine			
Sur proposition du Conseil Scientifique Territorial de Bordeaux			
Catégorie : Espaces protégés		Source de la saisine : Etat.	
Date de Dépôt : Aout 2017	Date d'examen en CST : 04/10/17		Date d'examen en CSRPN plénier : Sans objet
Décision n° 2017-6			
Date de validation officielle : 04 octobre 2017		Objet : n de la RNN d'Ossau	Vote:

Exposé de la demande

Jérôme LAFITTE, conservateur de la RNN d'Ossau, agent du PNP présente le second plan de gestion de la réserve. Il s'appuie sur un diaporama (*cf.* dossier de séance).

Il souligne l'importante progression de la colonie de vautours fauves qui est passée de 10 couples à la création (1974) de la réserve à 129 couples en 2005, avant une baisse en 2006, puis une remontée récemment.

Le premier PG s'est déroulé entre 2006 et 2010.

Un second PG a été rédigé pour la période 2014-2018, mais n'a jamais été validé ni publié.

Toutefois les actions ont été engagées. Et le second PG rédigé en 2017 s'appuie sur le bilan de ces actions.

Un bilan des actions du premier PG montre que 44% des opérations programmées n'ont pas abouti.

Puis, il expose les différents objectifs et les actions du second plan en précisant que le programme résulte d'un resserrage des ambitions par rapport à la première mouture.

Les principaux enjeux visés touchent :

- Le suivi écologique.
- La gestion des habitats.
- La fréquentation humaine et la pédagogie.
- La gestion administrative de la RNN.
- La police.
- La recherche scientifique.

Selon 3 niveaux de priorité (fort, moyen, faible) pour chacune des opérations attachées à ces enjeux et les objectifs en découlant.

Exposé du rapporteur

Le rapporteur du dossier Plan de gestion devant le conseil présente son document, à partir d'un diaporama (cf. P.J.).

Il évoque successivement :

- Le contexte légal en vigueur.
- Le contexte géographique des zonations de connaissance (ZNIEFF) de gestion (Natura 2000), et de protection (RNN et PNP).

- L'absence de besoin d'interventions de gestion sur le site, sauf continuer à interdire la propagation des feux d'écobuage.
- L'objectif prioritaire de conserver la colonie de reproduction de vautours fauves.
- Décliner en priorité Plan National d'Actions : Vautour fauve et activités d'élevage 2017-2026

Il considère que le plan de gestion soumis est conforme aux recommandations du guide national. Il formule enfin quelques recommandations :

- Produire un bilan d'activités annuel avec une structuration et une trame simplifiée.
- D'assurer la tenue d'une réunion annuelle du comité consultatif de gestion.
- Sur les inventaires : discriminer les espèces internes à la RNN des externes, et fournir un bilan des activités cynégétiques.
- Mettre en œuvre en priorité le protocole commun pour le suivi par baguage des vautours fauves (Sarrazin & Duriez, 2016)

Examen du CSRPN, sur proposition du CST-B

Les échanges s'engagent durant et à l'issue de l'intervention du rapporteur :

- Sur les problèmes rencontrés lors du 1^{er} PG qui présentait une surcharge d'objectifs, et d'opérations dont certaines pas toujours pertinentes, ou adéquates.
- Sur les effets délétères d'une diminution des moyens financiers et humains pour la réalisation des objectifs et des opérations.
- Sur l'articulation avec des actions portées à l'échelle du PNP.
- La capacité à valoriser la mise en place d'une placette d'équarrissage pour évaluer le bénéfice pour les vautours.
- La réglementation de circulation (toutes formes) qui devient autorisée à compter du 15/08 de chaque année pour permettre notamment la pratique de la chasse.
- La logique de priorisation qui fixe mieux la faisabilité des opérations et l'atteinte de certains objectifs.
- L'articulation des enjeux de la RNN avec ceux de la chaine pyrénéenne, et le reste de la population du Vautour fauve au travers des échanges avec le PNA VF.
- Les interactions entre les vautours fauves et le bétail vivant pour lesquelles 3 cas, sur 500 « attaques » examinées, n'ont pas permis d'éliminer la responsabilité du vautour fauve. Pour le reste, il s'agit le plus souvent d'animaux en difficulté majeure, ou de cas d'agnelage ou vêlage difficiles pour lesquels la responsabilité du Vautour a été dégagée. Il reste néanmoins probable que les risques d'interactions croissent avec la croissance de la population.
- L'interrogation sur les objectifs de placettes d'équarrissage qui pourraient s'apparenter à un nourrissage des vautours fauve se substituant à une alimentation sur le cheptel perdu en montagne dont le stock reste très élevé.
- Sur les programmes de recherche auxquels la RNN contribue (Baguage de poussins et données de survie, Stratégie de recherche alimentaire à l'aide de balises).
- Sur l'utilité d'une comparaison des graphes de dynamiques des populations comparées de la RNN et du massif des Pyrénées.

Décision du CSRPN-ALPC

Au terme de sa présentation et des échanges, le rapporteur propose au Conseil une décision favorable à la validation du second plan de gestion de la RNN d'Ossau.

La proposition de décision favorable est mise au vote.

Pour: 32 Contre: 0 Abstention: 0

La décision du CSRPN est favorable à la validation du second Plan de Gestion de la RNN d'Ossau.

A Cestas, le 4 Septembre 2017.

Le Président du CSRPN N-A

Laurent CHABROL